

Des substances nocives dans les œufs de poule issus d'élevages domestiques

L'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France a mené une étude montrant que les poules ingèrent des substances dangereuses provenant des sols contaminés par les polluants.



[L'Agence régionale de santé d'Île-de-France](#) recommande aux Franciliennes et Franciliens d'éviter la consommation d'œufs de poule issus d'élevages domestiques situés dans les communes de l'unité urbaine de Paris, soit les 410 communes constituant l'agglomération parisienne, dont fait partie Carrières-sur-Seine.

Les poules seraient directement confrontées à des substances dangereuses comme les dioxines, les furanes et les polychlorobiphényles, ainsi que des polyfluoroalkylées (PFAS). Les poules s'élèvent à même le sol et se nourrissent de vers de terre, larves, etc. qui viennent des sols contaminés par les polluants.

Elles ingèrent ainsi ces substances dangereuses qui se transmettent également dans les œufs. Au total, l'ARS a mené une étude sur 25 poulaillers domestiques présents dans la région parisienne.

Poulaillers à proximité des incinérateurs de déchets

Plusieurs de ces poulaillers, 14 exactement, se trouvent juste à côté d'incinérateurs de déchets. Selon l'étude, les poules à proximité des incinérateurs ingèrent des substances nocives. Ces dernières vont alors se concentrer dans les tissus graisseux des poules. Et ce, avant d'arriver dans les œufs.

Le rapport de l'ARS précise toutefois que le dépassement des valeurs réglementaires pour les œufs analysés dans le cadre de cette étude n'induit pas que leur consommation engendre des effets sanitaires néfastes pour les consommateurs.

En revanche, il est à noter qu'une consommation régulière de ces œufs, plusieurs fois par semaine pendant plusieurs années, augmente la probabilité de développer des effets sur la santé, attribuables à ces polluants. Elle reste particulièrement non recommandée pour les enfants, les femmes enceintes et les femmes allaitantes.

L'ARS encourage tous les particuliers propriétaires d'élevage de poules, qu'ils soient installés en ville ou à la campagne, souhaitant cependant consommer leurs œufs, à respecter les bonnes pratiques définies par la Direction générale de la santé dans la nouvelle édition du ["petit guide de l'autoconsommation en toute sécurité"](#) :

- Donner les aliments dans une mangeoire et non directement sur le sol ;
- Ne pas répandre de cendres (barbecue, cheminée...) dans le jardin ;
- Choisir un aliment adapté aux besoins des poules (en demandant conseil auprès des

professionnels).

- Varier son alimentation et ses sources d'approvisionnement pour réduire le risque de surexposition aux polluants organiques persistants.

Le moyen le plus sûr d'éviter toute contamination est de faire analyser ses œufs dans un laboratoire.

Infos pratiques

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/foire-aux-questions-contamination-des-oeufs-de-poulaillers-domestiques>

Documents

[oeufs-recommandations-sanitaires.pdf](#)

[rapport-contamination-des-oeufs-de-poules-par-des-polluants-organiques-persistants.pdf](#)